



Communiqué de presse n° 18/497
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
21 décembre 2018

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le conseil d'administration du FMI achève la deuxième revue de l'accord en faveur de la Guinée au titre de la facilité élargie de crédit

- La décision du conseil d'administration permet de procéder immédiatement au troisième décaissement de 23,9 millions de dollars en faveur de la Guinée.
- Le programme de la Guinée appuyé par la FEC vise à favoriser une croissance élevée et généralisée, ainsi qu'à réduire la pauvreté tout en préservant la stabilité.

Le 21 décembre 2018, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la deuxième revue des résultats économiques obtenus par la Guinée dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC)¹. L'achèvement de cette revue permet de décaisser immédiatement 17,213 millions de DTS (environ 23,9 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 51,636 millions de DTS (environ 71,6 millions de dollars). Le conseil d'administration a approuvé aussi les demandes présentées par les autorités d'une modification d'un critère de réalisation et d'une dérogation pour inobservation d'un critère de réalisation.

L'accord FEC triennal en faveur de la Guinée a été approuvé par le conseil d'administration du FMI le 11 décembre 2017 (voir communiqué de presse n° 17/484) pour un montant de 120,488 millions de DTS (environ 167,2 millions de dollars au moment de l'approbation de l'accord, ou 56,25 % de la quote-part du pays). L'accord FEC vise à renforcer la résilience, à accroître l'investissement public dans les infrastructures tout en préservant la stabilité, à renforcer le dispositif de sécurité sociale et à promouvoir le développement du secteur privé.

À l'issue des débats du conseil d'administration sur la Guinée, M. Mitsuhiro Furusawa, président par intérim et directeur général adjoint, a prononcé la déclaration ci-après :

« La Guinée met en œuvre un programme de mesures et de réformes macroéconomiques visant à réaliser une croissance élevée et généralisée, ainsi qu'à réduire la pauvreté tout en préservant la stabilité macroéconomique. Les résultats obtenus dans le cadre du programme appuyé par l'accord FEC ont été satisfaisants pour ce qui est des objectifs de fin juin, et les réformes appuyées par le programme ont bien progressé. Étant donné l'insuffisance des

¹ La FEC est un mécanisme de prêt qui apporte un accompagnement soutenu à moyen ou à long terme sous la forme d'un programme dans les cas de problèmes persistants de balance des paiements.

recettes, les autorités ont pris des mesures supplémentaires pour atteindre l'objectif budgétaire fixé pour fin 2018. La croissance reste vigoureuse et les perspectives à moyen terme sont favorables.

« Un excédent budgétaire de base contribuera à préserver la stabilité macroéconomique. La mobilisation de recettes fiscales supplémentaires permettra d'accroître les investissements dans les infrastructures qui sont propices à la croissance. Les autorités visent aussi à réduire les subventions non ciblées à l'électricité et ont un mécanisme d'ajustement automatique des prix du pétrole. Il sera important de prêter attention à l'impact social de ces réformes prévues, notamment en renforçant le dispositif de sécurité sociale.

« Il sera crucial de gérer prudemment la dette afin d'en maintenir la viabilité. La limitation des emprunts non concessionnel et le renforcement de la gestion des finances publiques et de l'investissement contribueront à préserver la viabilité de la dette et favoriseront l'efficacité et la transparence.

« Une stratégie plus active d'accumulation des réserves contribuera à constituer des amortisseurs extérieurs et à renforcer la résilience du pays aux chocs. Une intensification de la concurrence sur le marché des changes et l'adoption d'une stratégie d'intervention fondée sur des règles favoriseront aussi l'assouplissement du taux de change.

« La politique monétaire restera prudente afin de préserver une inflation modérée. Les autorités continueront de limiter les emprunts de l'État à la banque centrale et adopteront une gestion des liquidités plus active. Un renforcement du contrôle bancaire et du cadre de réglementation contribuera à la stabilité du secteur financier.

« Les autorités sont déterminées à faire avancer les réformes structurelles qui sont propices à la croissance. Une amélioration du dispositif de lutte contre la corruption et du climat des affaires permettra de renforcer la gouvernance et de faciliter le développement du secteur privé. »